


**World Food
Programme**
**Programme
Alimentaire
Mondial**
**Programa
Mundial de
Alimentos**
**برنامج الأغذية
العالمي**

EBSecretariat/2015/105

Le 8 décembre 2015

Le Secrétariat du PAM a l'honneur d'informer les États membres de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) que, conformément à l'article V(a) du Statut du PAM, le Conseil économique et social et le Conseil de la FAO ont élu, le 8 avril et le 11 novembre 2015, et le 2 décembre 2015 respectivement, les États suivants pour siéger au Conseil d'administration du PAM à compter du 1^{er} janvier 2016:

Date de l'expiration du mandat¹	Membres élus par le Conseil de la FAO	Membres élus par le Conseil économique et social
31 décembre 2016	Allemagne Afrique du Sud Arabie saoudite Canada Colombie Guatemala² Guinée équatoriale Mauritanie ³ Mexique ⁴	Burundi Cuba Espagne Éthiopie Norvège Pakistan <i>Siège vacant⁵</i>
31 décembre 2017	Australie Danemark Iran (République islamique d') ⁶ Libye Pologne	Chine Hongrie Japon Panama Royaume-Uni Swaziland
31 décembre 2018	Afghanistan États-Unis d'Amérique Koweït Suède	France Fédération de Russie Inde Libéria Pays-Bas

Le Secrétariat saisit cette occasion pour informer les États membres que le Conseil d'administration du PAM élira son Bureau à sa première session ordinaire de 2016.



¹ Il s'agit de la période de trois ans pour laquelle les États membres sont élus par le Conseil économique et social et le Conseil de la FAO, respectivement. Pendant cette période, les États membres peuvent laisser leur place pendant un ou deux ans à un autre État membre.

² Le Brésil et le Guatemala sont convenus de partager le siège attribué lors des élections tenues par le Conseil de la FAO, le Brésil l'occupant en 2015, le Guatemala en 2016, puis le Brésil de nouveau en 2017.

³ La Mauritanie et le Bénin sont convenus de partager le siège attribué lors des élections tenues par le Conseil de la FAO, la Mauritanie l'occupant en 2016, et le Bénin en 2017 et 2018.

⁴ Le Mexique, l'Argentine et le Pérou sont convenus de partager le siège attribué lors des élections tenues par le Conseil de la FAO, le Mexique l'occupant en 2016, l'Argentine en 2017, et le Pérou en 2018.

⁵ En ce qui concerne ce siège, aucune nomination n'avait été reçue pour les élections tenues lors de la session de novembre 2015 du Conseil économique et social; les prochaines élections à des sièges au sein d'organes subsidiaires des Nations Unies devraient avoir lieu au Conseil économique et social en avril 2016.

⁶ Le siège occupé par roulement a été attribué à la République islamique d'Iran; il est attribué à un pays de la Liste B pour 2015/2016/2017 puis sera attribué à un pays de la Liste A pour 2018/2019/2020 et à un pays de la Liste C pour 2021/2022/2023.